



## Règlements 2024

### 1. RÈGLEMENTS ET INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les règlements du tournoi sont ceux de la F.Q.H.G. et ceux de l'A.C.H.A.

### 2. HEURE D'ARRIVÉE

Les responsables et joueurs de l'équipe devront se présenter au moins 1h00 heure avant le début de chaque joute afin de permettre la vérification des documents.

### 3. ENDROIT DE COMPÉTITION

Les joutes seront disputées à l'Aréna Claude Mongrain, de même qu'au Colisée Jean-Guy Talbot de Trois-Rivières et/ou à tout autre endroit désigné par la direction du Tournoi Provincial M15 de Trois-Rivières.

### 4. ÉQUIPEMENT

**Les équipes pourront bénéficier de chambres de remisage et de séchage au besoin.**

**La direction du Tournoi Provincial M15 de Trois-Rivières ne se tient pas responsable des objets volés ou perdus.**

**Lors de son arrivée, l'équipe devra assigner une personne de son équipe pour surveiller l'équipement des joueurs jusqu'à ce que l'équipement soit rendu dans la chambre des joueurs.**

### 5. VESTIAIRES DES JOUEURS

5.1 Seules les personnes **figurants sur le formulaire d'enregistrement d'équipe seront admises**

5.2 Les dirigeants des équipes devront voir à ce que les vestiaires soient libérés 30 minutes après la fin de la joute afin de ne pas retarder indûment les activités normales du tournoi.

5.3 **Le vestiaire doit être laissé dans un bon état après les joutes, tout bris sera facturé à l'équipe.**

## 6. L'ÉQUIPE «LOCAL» OU «VISITEUR».

Le fait qu'une équipe soit locale ou visiteuse est déterminé par le calendrier du Tournoi.

Pour déterminer l'équipe locale et visiteuse il y aura tirage au sort en demi-finale et finale.

## 7. COULEURS CONFONDANTES DES GILETS

La couleur des chandails est déterminée comme suit :

**Local : couleur foncé**

**Visiteur : couleur pâle**

Si une équipe n'a pas de deuxième chandail, l'organisation du Tournoi fournira les chandails appropriés (sauf si entente entre les deux équipes)

## 8. RÈGLEMENTS DU JEU

### 8.1 Gardiens de but:

Toute équipe peut aligner **un** ou **deux** gardiens de but. Cependant si une équipe aligne seulement un seul gardien et que celui-ci se fait blesser durant la joute, dix minutes seront accordées à un joueur déjà en uniforme pour revêtir l'équipement de gardien de but.

### 8.2 Durée des joutes

A) Les joutes seront d'une durée de 32 minutes chronométrées réparties en deux (2) périodes de 10 minutes et une (1) période de 12 minutes.

B) Lorsqu'il y aura une différence dans le pointage de cinq buts et plus après deux périodes complétées, le temps ne sera plus chronométré pour le reste de la joute même si l'écart revient à moins de cinq buts. Après deux périodes complétées, une différence de sept (7) buts mettra fin à la partie automatiquement.

8.3 La surface glacée sera refaite au début de chaque match, une pause d'une minute 30 secondes sera accordée aux deux équipes entre la première et deuxième période et deuxième et troisième période. Cette pause entre les périodes devra être indiquée au tableau indicateur. Pour la demi finale et finale, la surface glacée sera refaite au début de chaque match et après la deuxième période.

- 8.4 **Poignée de mains** : Avant le début de chaque match, les joueurs de chacune des équipes s'échangeront une poignée de mains dans le but de faire preuve d'esprit sportif et de démontrer une attitude constructive face à la compétition.

**9. CLASSE AA, BB, A et B**

9.1 Ronde préliminaire

Aucune joute ne sera jouée en temps supplémentaire.

9.1a CLASSEMENT APRÈS TROIS JOUTES

Les équipes terminant dans les deux premières positions de chaque section passeront en quart de final.

9.1b DÉPARTAGE D'ÉGALITÉ

(Voir 9.8, page 89)

**10. PÉRIODE D'ÉCHAUFFEMENT AVANT JOUTE (2 minutes)**

Une période maximale de deux minutes débutera immédiatement lorsque les arbitres seront sur la glace.

**11. HORAIRE DU TOURNOI**

Le calendrier des joutes est l'horaire officiel du tournoi.

**12. DISPOSITIONS DIVERSES**

12.1 EN TOUT TEMPS, LA DIRECTION DU TOURNOI OU L'ARBITRE SE RÉSERVE LE DROIT D'ARRÊTER UNE JOUTE EN COURS SI LE DÉROULEMENT DE CETTE JOUTE EST TEL QUE LA SÉCURITÉ DES PARTICIPANTS EST COMPROMISE. LE RÉSULTAT DE LA JOUTE SERA ALORS CELUI QUI PRÉVALAIT AU MOMENT DE L'ARRÊT DE LA JOUTE.

12.2 SI UN LITIGE SURVIENT RELATIVEMENT À UN RÈGLEMENT OU AUTRE PROBLÈME MAJEUR, SEUL UN RESPONSABLE DE L'ÉQUIPE CONCERNÉE SERA ADMIS À DISCUTER AVEC LES MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE DU TOURNOI. AUCUN VIDÉO ET AUCUNE PHOTOGRAPHIE NE SERONT ACCEPTÉES POUR APPUYER LE LITIGE EN QUESTION.

**12.3 LE COMITÉ ORGANISATEUR DU TOURNOI SE RÉSERVE LE DROIT DE DÉBUTER UNE PARTIE 15 MINUTES EN AVANCE**

**13. TEMPS D'ARRÊT**

**UN TEMPS D'ARRÊT DE 30 SECONDES PAR PARTIE SERA PERMIS POUR CHAQUE ÉQUIPE**

- 14. La cédule du Tournoi ne pourra être modifiée d'aucune façon après la publication de celle-ci. En cas de tempête de neige, il est conseillé de prévoir une arrivée plus tôt que le temps prévu (1h00 avant votre match) car l'Organisation du Tournoi ne peut retarder le Tournoi en aucun temps.**

**15. INTERDICTION DE KLAXON**

**Tous klaxons à air ou à air comprimé (électriques ou mécaniques) sont strictement interdites dans l'aréna tel que mentionné dans le règlement 7.7.8 (page 73) de Hockey Québec. Nous remercions la direction de chacune des équipes participantes de s'assurer le respect de ce règlement.**

